OFFICIERS ÉLUS POUR LES TROIS ANNÉES SUIVANTES.

Vice-Président.....**Mgr. Cook,**
Trésorier de l'archi-diocèse.....**M. Lemieux,**
Secrétaire.....**M. Huot,**
Trésorier du diocèse des Trois-Rivières.....**M. Loranger,**
Vice-Secrétaire.....**M. Kiroack,**

Il est de plus résolu que les membres de la société soient consultés sur l'opportunité de changer la durées du mandat des procureurs.

Fait et passé à l'Archévêché, le vingt-cinquième jour d'Août, mil huit cent cinquante-trois.

(Signé) P. F. ARCHEV. DE QUÉBEC,
Président.

E. G. PLANTE, Ptre.
Secrétaire S. E. S. M.

Compte détaillé de la dépense depuis le dernier bureau tenu le 26 Août 1852.

		£	s	d
Traitement alloué à M. J. P. Lefrançois		75	0	0
Ditto.	à M. Gauvreau	50	0	0
Ditto.	à M. Daulé	12	10	0
Ditto.	à M. Desrochers	45	0	0
Ditto.	à M. Doucet	45	0	0
Ditto.	à M. A. Lefrançois	40	0	0
Ditto.	à M. Kelly	40	0	0
Ditto.	à M. Couture	40	0	0
Ditto.	à M. J. B. Pelletier	25	0	0
Ditto.	à M. A. Leclerc	45	0	0
Ditto.	à M. Jean	22	10	0
Impression du procès-verbal, port de lettres, etc., etc		4	2	6
		£444	2	6

Le tout certifié conforme en substance au plumitif et au compte de M. le Trésorier.

Ce 29 Août, 1853.

P. HUOT, Ptre.
Secrétaire S. E. S. M.